

FORUM CIVIL DEMOCRATIQUE
· MAROCAIN
· - FCDM -

CENTRE D'ETUDES ET DE
RECHERCHES
EN SCIENCES SOCIALES
- CERSS-

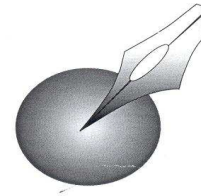
Rapport du FCDM et du CERSS sur les élections du 7 septembre 2007

Note de synthèse

Le présent document, élaborée en étroite coopération entre le CERSS et le FCDM, expose succinctement les premières conclusions des observations et commentaires « à chaud » des membres du Forum Civil Démocratique Marocain (FCDM), sur la base des rapports régionaux et provinciaux relatifs au suivi de la pré campagne électorale, de la campagne électorale officielle et du vote. Le FCDM, avec le soutien du Cerss, a procédé à la formation de plus de 210 observateurs à travers l'ensemble du territoire national, couvrant une soixantaine de circonscriptions, en utilisant l'observation qualitative.

Ce texte se base sur les rapports parvenus à la cellule de coordination centrale depuis les soixante circonscriptions observées (60 sur 95), à raison de trois rapports par circonscription : le premier relatif à la pré campagne, le second à la campagne elle-même et le dernier au vote. La note synthétique présentée ci-après constitue un prélude au rapport circonstancié et détaillé que le Forum s'engage à finaliser, au cours des quelques semaines à venir, et qu'il compte adresser aux différents acteurs, instances et intéressés par les conditions de déroulement des élections législatives marocaine du 7 septembre 2007.

Le Forum regroupe plusieurs associations ou ensembles d'associations. A cette étape-ci, septembre 2007, une évaluation quantitative permet de parler d'environ 500 associations membres du FCDM. Il s'agit de la somme des associations ayant participé à la fondation des fora régionales et provinciales organisés autour des commissions régionales et provinciales, et qui varient entre 15 associations et 110 par région , en



FORUM CIVIL DEMOCRATIQUE
· **MAROCAIN**
· **- FCDM -**

CENTRE D'ETUDES ET DE
RECHERCHES
EN SCIENCES SOCIALES
- CERSS-

plus de la structure FNARIL qui compte à elle seule autour de cent associations.

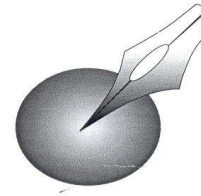
Le FCDM réalise l'essentiel de son travail, depuis sa création, en partenariat avec le Centre d'Etudes et de Recherches en Sciences Sociales (CERSS).

Il n'entre pas dans nos intentions de nous contenter de procéder à un simple relevé des violations et irrégularités, des fraudes et manœuvres supposées ou réelles, mais de porter une appréciation globale sur le processus. Face aux élections marocaines de cette année, il est évident que l'objectif est surtout de déceler si nous sommes bien en présence d'élections « fondatrices », « transitionnelles », comparées aux élections précédentes.

En l'espèce, y a-t-il des progrès notables ? Des signes de régression ? Quelle est la nature des progrès réalisés et quels obstacles restent-ils à franchir ? Quelle est la proportion des aspects positifs par rapport aux aspects négatifs ? Quelles leçons en retenir ? Quelles sont les perspectives à envisager ?

Nous pouvons passer en revue les différents aspects de la question, en faire l'évaluation et tenter de répondre aux différentes interrogations. La présente note propose de relever et de décrire les dimensions saillantes des élections législatives du 7 septembre 2007, à savoir :

- Les acquis
- Le rôle de l'Etat
- Les partis politiques
- La question de l'observation
- Les dysfonctionnements, irrégularités, déviations de la pré-campagne, de la campagne, et du jour du vote
- Le système électoral à l'épreuve de la pratique et de l'expérimentation
- L'impact des élections sur la vie politique



FORUM CIVIL DEMOCRATIQUE
· MAROCAIN
· - FCDM -

CENTRE D'ETUDES ET DE
RECHERCHES
EN SCIENCES SOCIALES
- CERSS-

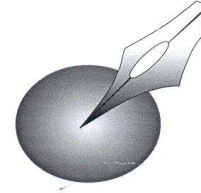
Des acquis

Nous recensons des acquis appréciables depuis l'annonce de la tenue des élections, relativement aux processus de préparation des administrations de l'Etat concernées, à la définition même de leurs rôles et compétences, aux partis politiques, aux bases d'une vision différente de la question de la communication, et à l'élément nouveau constitué par l'observation nationale et internationale.

La préparation aux élections

Il s'agit des préparatifs de diverses natures développés par les différents acteurs, depuis la clarification des intentions à travers les discours officiels de l'Etat (discours du Roi, discours et déclarations du Ministère de l'Intérieur..), du gouvernement, ainsi que les positions, les démarches et les initiatives des acteurs politiques eux-mêmes, et de la société civile. Il en va de même des conceptions techniques déclinées en termes de pré positionnements à travers l'élaboration d'un corpus de lois, de règlements, de mesures et de procédures, le réexamen et le renouvellement des listes électorales, la distribution des cartes électorales, les campagnes de sensibilisation, ...

La discussion s'est élargie à la question de la participation des jeunes à la vie politique, à une réflexion sur la place de la femme dans la vie politique du pays et sur la mobilisation sur le terrain pour l'inscription sur les listes de l'essentiel du corps électoral. L'observateur de la scène politique marocaine en ces temps d'élections pourra aisément enregistrer que la législature précédente a vécu assez tôt sur le rythme de débats animés autour des aspects juridiques et organisationnels du champ



FORUM CIVIL DEMOCRATIQUE
· MAROCAIN
· - FCDM -

CENTRE D'ETUDES ET DE
RECHERCHES
EN SCIENCES SOCIALES
- CERSS-

politique marocain afférents à la tenue des élections suivantes : loi sur les partis, code électoral, la question des « seuils » d'éligibilité et de qualification des partis , ainsi que le débat qui s'est achevé par le recours au Conseil Constitutionnel et sa décision réaffirmant le principe du pluralisme partisan et politique.

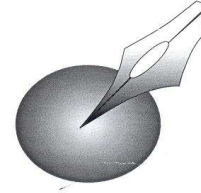
L'ambiance des préparatifs a permis à la société civile d'exprimer son adhésion à ce débat, puisque plusieurs associations ont participé au travail de sensibilisation à l'importance des élections

La communication

La communication a fait l'objet d'un travail soutenu de la part de l'ensemble des acteurs. Des points de presse périodiques, réguliers, ont été organisés par le Ministère de l'Intérieur et des informations importantes ont été fournies par ses représentants tout au long de la période précédant la campagne et durant celle-ci.

L'autre dimension, inédite jusque là, a consisté dans le recours des partis politiques aux techniques modernes de communication (marketing, publicité, entreprises de communication professionnelle, ...). Notons, également, le nouveau rôle par rapport au passé, de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (la HACA) dans l'organisation et l'animation de la vie politique au cours de la période d'avant la campagne électorale (du 13 juin au 24 août), et de celle de la campagne électorale (du 25 août au 6 septembre). Le suivi a tenté de mesurer le degré de respect des normes permettant de réaliser l'équilibre entre les temps d'émission et les temps de parole dont

devaient disposer les partis en vue de permettre un accès réglementaire et équitable dans une perspective de régulation audio-visuelle et d'instauration de règles du jeu valables.



FORUM CIVIL DEMOCRATIQUE
· MAROCAIN
· - FCDM -

CENTRE D'ETUDES ET DE
RECHERCHES
EN SCIENCES SOCIALES
- CERSS-

Il a ainsi été possible de créer une cellule qui s'occupe de la gestion du pluralisme politique dans chaque chaîne et radio, en coordination constante avec les responsables de l'Instance compétente (la Haca) , en vue de réguler les interventions des partis dans l'audiovisuel, de lui donner l'occasion de faire connaître leurs programmes, et de répartir les temps de parole au cours de la période de la campagne (en dépit des plaintes déposées par certains partis en raison de la manière dont ont été programmés les temps consacrés à la communication politique).

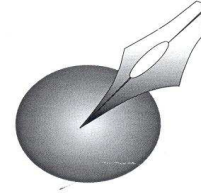
Signalons aussi qu'en termes de communication, il est judicieux d'examiner, le problème des acteurs qui défendent des positions de non-participation ou de boycott. Les non participationnistes, ceux qui appellent au boycott des élections peuvent-ils avoir les mêmes droits à la communication que les autres ? Sont-ils en droit de le réclamer ? Un débat devra être ouvert à l'avenir sur cette dimension désormais essentielle des élections au Maroc

Portée et limites du scrutin du 7 septembre 2007

La place de l'Etat, son rôle, la nature de ses interventions constituent le principal changement de ces échéances

Le rôle de l'Etat dans les élections

Les observateurs du Forum ont enregistré la disparition de l'intervention directe de l'appareil administratif, coutumière par le passé, dans l'orientation des élections et leur contrôle depuis leurs débuts jusqu'à la proclamation finale des résultats. Cette donnée essentielle, et de poids, ne saurait cependant inciter à éviter de poser la question de la présence et de l'absence de l'Etat et de son administration.



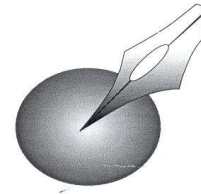
FORUM CIVIL DEMOCRATIQUE
· MAROCAIN
· - FCDM -

CENTRE D'ETUDES ET DE
RECHERCHES
EN SCIENCES SOCIALES
- CERSS-

D'une part l'Etat a essayé de donner une image de préparation sérieuse des échéances et de sa disposition à les prendre en charge avec courage, montrant qu'un changement politique majeur se produit dans le pays. Le discours du roi a envoyé un certain nombre de signes dans l'expectative de procéder au réaménagement du champ politique, et à une rationalisation du travail des organisations politiques.

Le discours du 20 août s'en est pris en particulier au principe de respect du droit et a appelé à la lutte contre les corrompus et les détracteurs qui nuisent aux élections. Certains rapports font état d'interférences directes, quoique la preuve formelle n'en pas été fournie. De même que n'a pas été démontrée de manière certaine l'assertion selon laquelle l'Etat aurait activé certains ressorts en sous-main afin d'influencer le vote tout en n'apparaissant pas agir en première ligne. Dans certains cas, la présence de l'Etat n'était pas visible et en l'occurrence l'Etat a semblé adopter une attitude délibérée de « laisser faire » et de « laisser agir » au profit de certains candidats, malgré les violations commises par ces derniers comme le montrent quelques cas limités mentionnés par les rapports régionaux. A l'inverse, il a semblé accroître la surveillance autour d'autres candidats comme par exemple quand l'Etat procède à l'escorte musclée des manifestations massives de campagne de certains candidats par des agents de sécurité trop « visibles ».

L'Etat paraît éprouver de grandes difficultés dans la maîtrise de l'ensemble des opérations électorales au plan technique. Nous pouvons déduire l'incapacité objective de l'Etat en ce sens qu'il n'a pu encadrer ni les agissements de l'ensemble des candidats, là où ils œuvrent, ni même ses propres agents. Cela réfère à l'insuffisance des ressources humaines dont il dispose. Cette difficulté de maîtrise du champ électoral est souvent comprise dans le pays soit comme une incapacité objective, soit comme une stratégie délibérée d'aménagement de marges de



manoeuvre lui permettant d'orienter l'expression de la volonté populaire au moment opportun dans un sens ou un autre.

Aspects positifs

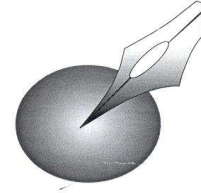
-l'Etat a tenté d'adopter une attitude de neutralité au cours des différentes étapes des élections

-il a entamé » des poursuites d'agents d'autorité ayant tenté d'intervenir dans les élections en procédant à leur rappel à l'administration centrale

-il a procédé à l'ouverture de poursuites judiciaires pour une série de candidats qui ont violé le droit en vigueur et a enquêté sur des dizaines d'affaires. De plus l'Etat affirme qu'il entend poursuivre ses enquêtes après les élections..

-il a redéfini ses rôles et compétences. Le Ministère de l'Intérieur n'est plus seul en première ligne. De nouveaux acteurs sont entrés en lice : en plus du Ministère de la Justice qui était déjà associé de manière formelle par le passé. Concernant la coordination entre le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Justice, des violations ont fait officiellement l'objet d'ouverture de procédures, le tout quelque peu marqué par un contexte où l'ensemble du paysage politique reste encore sous la pression des élections partielles de Septembre 2006 où l'Etat a entamé de manière active des procédures judiciaires contre candidats accusés de fraude.

Sont apparus aujourd'hui de nouveaux acteurs tels le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (le CCDH) et la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (la Haca) : Le CCDH s'est transformé d'intermédiaire en observateur, ses compétences ont été à cet effet élargies de manière informelle pour la circonstance, intégrant dans son arsenal un droit de regard sur des aspects déterminants de la vie politique. L'instance a de fait évolué, et il s'impose aujourd'hui d'évaluer ce (s) nouveau (x) rôles qui lui ont été attribués au-delà de la question des droits de l'Homme stricto sensu,



FORUM CIVIL DEMOCRATIQUE
· MAROCAIN
· - FCDM -

CENTRE D'ETUDES ET DE
RECHERCHES
EN SCIENCES SOCIALES
- CERSS-

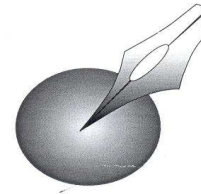
ainsi que des raisons d'être politiques de la création et de la réorientation de la vocation de cette institution. Le CCDH a tenté d'encadrer l'opération de contrôle et d'observation des élections à laquelle ont participé des acteurs internationaux de plusieurs pays à côté d'associations marocaines, dont le Forum Civil Démocratique Marocain et le CERSS.

L'objectif de cette diversification des observateurs était de légitimer ces élections et de pointer les dysfonctionnements qu'elles pouvaient enregistrer, d'évaluer la compatibilité des pratiques avec le droit en vigueur, les droits de l'homme et les procédures organisationnelles liées aux élections (code des élections, loi sur les partis,..). L'Etat a aussi accepté le principe et le fait du financement extérieur au profit des associations afin d'assurer la formation d'observateurs, de faciliter la communication, le transport et l'utilisation des moyens de communication de manière adaptée. Il a lui-même utilisé des techniques logistiques évoluées dans le contact et la circulation de l'information en vue de faciliter le déroulement des élections.

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (Haca), en tant que régulateur du secteur audiovisuel, a-t-elle remplacé les prérogatives du Ministère de la Communication ? A-t-elle réellement pesé sur la gestion de la communication politique dans les médias audiovisuels nationaux, publics et privés, et de quelle manière ? La Haca s'est engagée à publier ses évaluations en la matière.

Aspects négatifs

Par ailleurs des poursuites ont été entamées mais sans aboutir sur le plan judiciaire. Ces poursuites étant restées ouvertes, sans suites, cela a encouragé les candidats à continuer à développer un comportement électoral déviant, et à violer les procédures réglementaires en la matière,



FORUM CIVIL DEMOCRATIQUE
· MAROCAIN
· - FCDM -

CENTRE D'ETUDES ET DE
RECHERCHES
EN SCIENCES SOCIALES
- CERSS-

tout en mobilisant leurs bureaux politiques afin de protester et de menacer de boycotter les opérations électorales.

-Face à la rigueur l'Etat, de nouveaux moyens de fraude ont été conçus par de nombreux candidats (voir liste annexe. document final)

-Les observateurs ont pu se rendre compte des limites de la formation donnée aux agents encadrant les élections

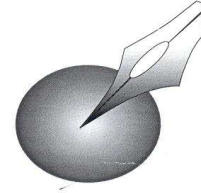
-A été également notée l'absence de critères précis dans le choix des membres des bureaux de vote ce qui a constamment alimenté les plaintes des représentants des partis politiques

Partis politiques et médias

-Plusieurs partis politiques ont montré leurs limites en matière d'encadrement, ce qui apparaît dans les variations des discours des candidats des mêmes partis et l'absence d'une éthique d'engagement, l'absence également de coordination et de communication entre direction du parti et responsables locaux. Ce qui a conduit à postuler que la priorité principale qui a commandé les partis politiques dans les élections serait d'obtenir le plus grand nombre de sièges possibles par tous les moyens possibles.

- La presse partisane s'est révélée comme le dernier recoin gardien de l'orthodoxie du parti. Elle s'est ornée d'une teinte traditionnelle, inefficace, et a incarné une certaine « mort communicationnelle » et cela alors même qu'il y a eu recours par nombre de partis à des sociétés spécialisées et à des experts en communication. Pour cette raison, nombre de partis politiques ont opté pour le principe de la publicité de leurs programmes dans la presse dite « indépendante » qui parfois publiait dans le même numéro les programmes de plusieurs partis de bords différents. A l'opposé de la presse partisane, la presse dite « indépendante » a enregistré des taux de vente record durant toute la période des élections.

- De nombreux correspondants d'organes de presse nationaux, et régionaux se sont convertis en directeurs de campagne des candidats,



alors qu'ils se présentaient jusque là comme des journalistes « indépendants ».

-Contrairement aux échéances précédentes, il a été remarqué une absence significative de commentateurs et d'analystes, la preuve s'il en est besoin d'une absence même de débats politiques proprement dits.

Les électeurs

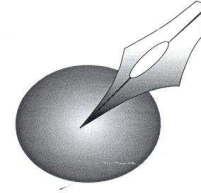
Le jour du vote, seule une proportion réduite du corps électoral n'ayant guère dépassé 37% selon les chiffres donnés par le Ministère de l'Intérieur, en comparaison avec le taux de participation des élections de 2002 (52%), a répondu présente.

Trois types d'explications peuvent être avancés :

1. politique dépendant du contenu de la politique adoptée et offerte par les partis
2. institutionnelle basée sur la représentation et la perception négatives qu'ont les citoyens du Parlement
3. technique déterminée par la manière dont ont été distribuées les cartes

Ainsi les électeurs marocains de septembre 2007 semblent se diviser en trois catégories :

- ceux qui ne votent pas,
- ceux qui négocient leurs votes, entendant tirer un profit en monnaie « sonnante et trébuchante », de manière immédiate et probante , ici et maintenant , des consultations populaires , d'où l'importance prise par l'argent et un type d'économie informelle qu'il engendre en temps d'élections. Il se produit comme une clientélisation des citoyens et une dépolitisation de la politique. Il convient de souligner à cet égard le rôle joué par les élus locaux, qui se sont érigés cette fois encore comme des sortes de « grands électeurs », (ou de grands courtiers dans le marché des échéances électorales).
- ceux qui votent par conviction et qui semblent constituer la proportion la plus réduite du corps électoral

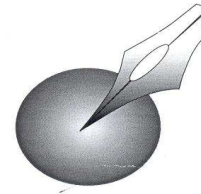


Les observateurs et contrôleurs

Une des grandes nouveautés de ce scrutin est l'admission par les pouvoirs publics de la condition d'observateur, qu'il s'agisse de l'observation nationale ou internationale. Après des résistances déclarées, des susceptibilités exprimées au grand jour, finalement observations nationale et internationale ont été admises. Différentes considérations ont poussé au choix entre observation quantitative (qui s'est révélée plus difficile que prévu) et observation qualitative (à laquelle ont été contraintes les instances d'observation les plus démunies). Il demeure parallèlement essentiel d'examiner dans quelles conditions la formation des observateurs, leurs outils, leurs manuels, leurs guides, le financement de l'observation, ainsi que le management de l'observation pourraient être effectués à l'avenir avec moins de confusion.

L'observation peut-elle s'effectuer dans un cadre quasi-unanime, avec un interlocuteur unique, ou est-elle par essence plurielle ? Ne suppose-t-elle pas la diversité des angles, voire une variété d'appréciations ? L'Etat semble préférer traiter avec un interlocuteur unique, alors qu'en fait les entités observatrices se sont aménagées des façons particulières les moyens de se glisser dans le tissu associatif tout en pratiquant une observation différenciée. Par exemple l'Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH) a formé des dizaines d'observateurs, certains ont été intégrés dans le Tissu Associatif, d'autres ont « observé » uniquement pour le compte de l'OMDH.

Les questions posées par les élections du 7 septembre 2007 sur l'observation et le contrôle démocratiques, les réponses données, les



FORUM CIVIL DEMOCRATIQUE
· MAROCAIN
· - FCDM -

CENTRE D'ETUDES ET DE
RECHERCHES
EN SCIENCES SOCIALES
- CERSS-

pratiques sur le terrain devraient inciter à développer un regard autre sur la question du contrôle démocratique des élections, enrichi de cette première expérience d'envergure.

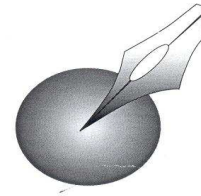
Résultats de l'observation et du contrôle

Dans l'attente du Rapport final qui sera présenté ultérieurement, courant octobre, et sur la base des rapports régionaux analysés, une liste des violations et dysfonctionnements pourra être énumérée comme suit :

Violations et dysfonctionnement observés lors de la pré-campagne

Les rapports parvenus des différentes régions et provinces signalent un grand nombre de violations qui ont caractérisé la période d'avant le déclenchement de la campagne électorale des échéances du 7 septembre 2007. Nous pouvons les résumer dans ce qui suit :

- cas d'utilisation et d'organisation de grands banquets, des fêtes familiales, des mariages, des funérailles.
- cas d'exploitation de la pauvreté,
- cas d'activité sociale lors de la rentrée scolaire (pour l'offre de fournitures scolaires),
- cas d'élan de solidarité à l'approche du mois de ramadan (offre de produits alimentaires de base)
- cas de soutien et d'assistances suite aux accidents de la route pour offrir les soins médicaux nécessaires, médicaments et même financement de funérailles
- cas de détournement par des candidats de moyens financiers et de biens publics,
- cas d'organisation de voyages de loisirs par des candidats au bénéfice d'électeurs de disposer de leurs votes
- etc..



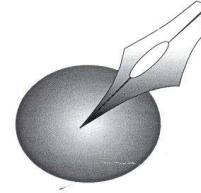
Violations et dysfonctionnement observés au cours de la campagne

- cas de mobilisation de fonctionnaires durant les temps de services
- cas de citation de versets coraniques, de symboles nationaux comme les drapeaux, les portraits du roi..
- cas de non respect des surfaces de publicité réservées aux affiches
- cas d'utilisation de l'argent
- cas de l'emploi des mosquées par certains candidats
- cas de l'instrumentalisation de la religion, du régionalisme et du tribalisme

Violations et dysfonctionnements observés le jour du vote

- absence de représentants des partis dans un grand nombre de bureaux en particulier dans le rural
- orientation des électeurs devant les bureaux de vote par des individus travaillant des candidats sans intervention des autorités
- confusion et désordre dans certains bureaux de vote en particulier dans les dernières heures du jour du vote
- égarement de nombre d'électeurs le jour du vote alors qu'ils étaient à la recherche de leurs cartes d'électeurs
- cas de non consécration par l'Etat d'un espace particulier pour le retrait des cartes
- cas d'usage des électeurs du téléphone mobile durant l'opération du vote
- cas de listes électorales comportant des noms de personnes décédées
- Cas de négligence et de non-inscription sur les listes : de nombreux électeurs se sont plaints de n'avoir pas reçu leurs cartes et de ne pas même figurer dans les listes informatisées de leurs circonscriptions

Il s'agit là de données communiquées à travers les rapports des observateurs et parvenues à la cellule centrale de coordination. Quant au



Rapport final du Forum, il sera publié avec les détails observés, y compris jusqu'à la phase des recours présentés au lendemain du scrutin 7 septembre 2007

Système électoral et vie politique marocaine

Le système électoral, mis en œuvre à l'occasion des Législatives de septembre 2007 paraît comporter de nombreuses lacunes sur le plan technique, juridique et institutionnel concernant la distribution des cartes, la formation des agents, l'affectation des bureaux, l'affichage des listes, le suivi des irrégularités.

L'un des problèmes les plus pernicioseux est la coexistence de deux listes l'une dite locale et l'autre dite liste nationale, créant une complexité supplémentaire pour l'électeur, en plus des difficultés connues par les membres des bureaux de vote lors du décompte des voix.

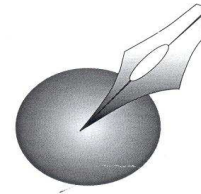
Il pose également de nombreuses interrogations d'ordre politique.

Le choix du mode de scrutin de liste proportionnel au plus fort demeure d'actualité, ainsi que la réduction du nombre de sièges selon le découpage électoral des circonscriptions (qui se situent toutes entre deux et quatre sièges), en plus les complexités du découpage électoral retenu depuis 2002 posent de nombreuses interrogations et ont mis à jour de nombreuses lacunes.

Il n'a pas non plus permis de créer les conditions de compétitivité politique entre différentes listes participantes au cours des élections parlementaires et à influencer négativement sur le taux de participation.

Il a, entre autres, permis à de « grands partis » d'utiliser de « petits partis » et de « grands candidats », d'utiliser de « petits partis » et de « petits candidats ». Le seuil de 6% exigé par le mode de scrutin actuel a incité des candidats désireux d'en éliminer d'autres à pousser des électeurs, moyennant finances à détruire leurs cartes ou à financer le boycott sans motif de « conviction », par pur calcul arithmétique de décompte des voix susceptibles de le faire gagner.

Une nouvelle production de techniques et de manœuvres frauduleuses, propres à la phase actuelle a été mise à contribution.



FORUM CIVIL DEMOCRATIQUE
· MAROCAIN
· - FCDM -

CENTRE D'ETUDES ET DE
RECHERCHES
EN SCIENCES SOCIALES
- CERSS-

Le mode de scrutin adopté encourage aussi les partis à recourir aux « candidats riches » comme têtes de listes, ces derniers étant les seuls à même de pouvoir payer les frais de campagne, surtout s'agissant de circonscriptions vastes et aux composantes très variées, en particulier dans le rural. Ce faisant, ce mode de scrutin favorise la clientélisation des citoyens.

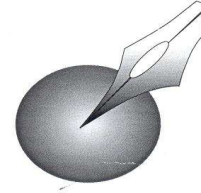
L'actuel système électoral semble en outre affecter négativement la formation d'une majorité parlementaire cohérente disposant d'une capacité de conférer efficacité et représentativité à l'institution parlementaire, et d'œuvrer à la formation d'un gouvernement dans les meilleures conditions.

Quelques conclusions

1. Le champ politique se caractérise par un émiettement marqué alors que les capacités des partis paraissent limitées en termes d'encadrement politique des citoyens. L'occasion des élections dévoile, à leur échelle propre, le degré d'absence de communication et de délibération sur les affaires essentielles nationales, entre acteurs politiques et les larges couches de la société.

2. La fragmentation des acteurs politiques accule de nombreux citoyens à s'interroger sur la centralité des élections et sur le rôle de l'institution parlementaire dans le jeu politique. Les perceptions de la place et du rôle du Parlement sont inscrites sur un paradigme négatif. La course à la mise en œuvre de nouveaux moyens de triche (le contournement du droit, l'utilisation de l'argent, l'abus d'influence..) engendre plus de perte de confiance et dégrade davantage son image.

3. Le pari de la participation quant au corps électoral dans ces échéances a constitué une motivation qui a dominé l'ensemble des acteurs, Etat et partis.



**FORUM CIVIL DEMOCRATIQUE
MAROCAIN
- FCDM -**

**CENTRE D'ETUDES ET DE
RECHERCHES
EN SCIENCES SOCIALES
- CERSS-**

4. La diminution du taux de participation de 52% à 37% en cinq ans seulement incite à se reposer et à replacer de nouveau la question des réformes élaborées au cours de la législature précédente ainsi que le bilan de l'activité gouvernementale au cours de la même phase

5. Il y a un progrès dans le comportement de l'Etat, libéré des pratiques anciennes. Mais alors que l'on enregistre une tendance de l'Etat à ne pas intervenir directement dans l'activité électorale, les élections se sont transformées en une relation bilatérale entre le candidat et le corps électoral, un espace où même les partis auxquels sont affiliés les candidats ne s'immiscent plus...Ce qui ouvre de nouvelles questions pour la vie politique marocaine et pour les perspectives de sa démocratisation.